



POLITIQUE MUNICIPALE DES AÎNÉS


DRUMMONDville
Capitale du développement

PRÉAMBULE

La Ville de Drummondville a pour mission de « répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir ». Pour la Ville, les personnes âgées sont parties prenantes de la vie de notre communauté. Acteurs incontournables de Drummondville, ces femmes et ces hommes donnent le meilleur d'eux-mêmes afin d'offrir une ville en santé où il fait bon vivre.

Pour Drummondville, être une municipalité amie des aînés, c'est se donner les moyens, collectivement, d'offrir des services et des infrastructures favorables au vieillissement actif. Par cette démarche, entreprise en 2008, la Ville obtenait sa reconnaissance Municipalité amie des aînés (MADA) en 2009. En 2015, le conseil municipal a confirmé sa volonté de poursuivre ses actions en faveur des aînés en adoptant sa première Politique municipale des aînés. Elle a également apporté un souffle nouveau à la démarche en renouvelant son plan d'action MADA.



RÉALISATIONS 2009-2020

- Campagne promotionnelle « À Drummondville, le plaisir n'a pas d'âge »;
- Programmes d'initiation à l'activité physique pour les aînés, animés par des kinésithérapeutes : modules d'exercice du parc de la Paix et séances de groupe (2012-2014), activités découvertes (2018-2021) ;
- Construction, rénovation et adaptation des infrastructures de loisirs fréquentées par les personnes aînées (15 sites) : parcs et chalets adaptés aux activités des aînés (pétanque, jeu de palets («shuffleboard»), croquet, sentiers, abris solaires, aires de repos, blocs sanitaires et fontaines à boire accessibles universellement, parcours sans obstacle) ;
- Construction de 12 nouveaux terrains de tennis léger (« pickleball ») ;
- Service Biblio mobile dans certaines résidences pour personnes aînées ciblées ;
- Service de sécurité incendie et sécurité civile : « Pompiers amis des aînés » à la caserne, « Drummondville As de la prévention » dans les résidences et les associations d'aînés ;
- Mesures d'urgence pour la mission Services aux personnes sinistrées, en tenant compte des besoins des personnes aînées, en perte d'autonomie ou vulnérables ;



RÉALISATIONS

2009-2020 (SUITE)



- Plan d'accessibilité aux services de transport en commun en faveur des personnes âgées : points d'embarquements près des résidences et des lieux d'activités pour les aînés, ajout d'abribus et de bancs, bancs réservés aux personnes en perte d'autonomie à bord des autobus, choix des véhicules et des équipements en tenant compte des besoins des personnes âgées, etc. ;
- Ajout de bancs publics sur les parcours de marche fréquentés par les aînés ;
- Accessibilité des écrits en tenant compte des besoins des personnes âgées : taille et choix des caractères, couleurs, etc. ;
- Accessibilité universelle aux infrastructures, aux activités et aux événements : aires sanitaires adaptées, parcours sans obstacles, rampes d'accès, gradins réservés, stationnements réservés, etc. ;
- Collaboration aux actions de la Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC de Drummond (ex. : implantation d'un travailleur de milieu pour les aînés, Journée internationale des personnes âgées (conférences, Salon santé et bien-être des aînés), Journée mondiale de lutte à la maltraitance des personnes âgées, guide Choix d'un milieu de vie, etc.).



Fière de ces réalisations, la Ville de Drummondville souhaite poursuivre ses actions en faveur des aînés en présentant sa Politique municipale des aînés mise à jour et en renouvelant périodiquement ses plans d'action.

PRINCIPES LIÉS AU VIEILLISSEMENT ACTIF

La Ville de Drummondville adhère au concept du vieillissement actif préconisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par le gouvernement du Québec. Il comprend trois piliers :

- **Favoriser la participation sociale des aînés dans la communauté;**
- **Leur permettre d'y vieillir en santé;**
- **Et créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants à leur égard.**



VISION DE LA VILLE EN MATIÈRE D'AÎNÉS

VALEURS SOUS-JACENTES À LA POLITIQUE

Respect : c'est accepter la différence et s'assurer que l'âgisme ne fasse pas partie de nos comportements.

Fierté : c'est appartenir et s'identifier à sa communauté.

Solidarité : c'est créer des rapports d'entraide et de soutien réciproques tout en portant une attention particulière aux plus vulnérables.

Engagement : c'est faire en sorte que nos actions s'inscrivent dans un projet collectif où la contribution de chacun devient une richesse pour la communauté.

Autonomie : c'est offrir la possibilité à chacun de participer à la vie collective et de vieillir dans la dignité.

Responsabilité : c'est permettre aux citoyens, peu importe leurs conditions, de jouer un rôle proactif dans la communauté, un rôle qui les amène à s'informer et à s'exprimer.

MISE EN CONTEXTE

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Cathy Bernier, conseillère municipale du district no 12, Ville de Drummondville, déléguée aux aînés, présidente du comité de pilotage

Stéphanie Benoît, agente de développement et de concertation, Corporation de développement communautaire Drummond, coordonnatrice de la Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC de Drummond

Annie Bisailon, coordonnatrice aux activités Or et Argent, Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste

Paul-André Boisvert, représentant des personnes âgées

Jean-François Lamoureux, kinésiologue, équipe des saines habitudes de vie, Direction santé publique, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec-CLSC Drummond

Nathalie Mercier, directrice, Centre collégial d'expertise en gérontologie/CCTT, Cégep de Drummondville

Johanne Minier, chef de l'administration des programmes du soutien à domicile, Services dans la communauté Drummondville-Bécancour-Nicolet-Yamaska, Direction du programme Soutien à l'autonomie de la personne âgée (DSAPA), Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Andrée Ouellet, directrice générale, Centre d'action bénévole Drummond

Sylvie Allie, agente, Politiques et programmes communautaires, Service des loisirs et de la vie communautaire, Ville de Drummondville

Rachel Boulianne, Chargée de projet – MADA, MRC de Drummond

ÉTAT DE SITUATION

DRUMMONDVILLE (DMV)

Population 2020 : 79 153

Population 2016 : 75 425

Population 2011 : 71 852

Variation en pourcentage de la population, 2011 à 2020 : 10 %

(source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation)

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPES D'ÂGE

	Total DMV	Hommes DMV	Femmes DMV	Total Québec
0 à 14 ans	16,0 %	16,7 %	15,2 %	16,3 %
15 à 64 ans	63,6 %	65,1 %	62,1 %	65,4 %
65 ans à 84 ans	20,5 %	18,2 %	22,7 %	18,3 %
85 ans et plus	2,6 %	1,7 %	3,5 %	2,3 %
Âge moyen de la population	43,0	41,6	44,3	41,9

Source : Statistique Canada, recensement 2016



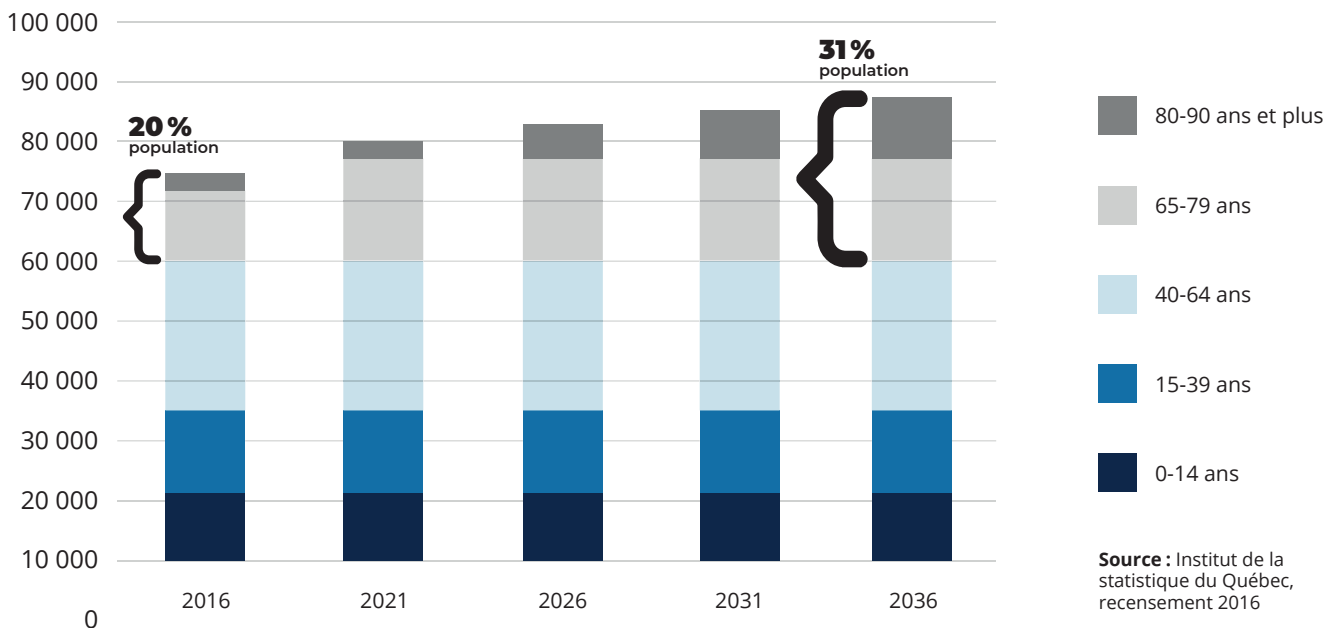
RÉPARTITION DE LA POPULATION DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS - DRUMMONDVILLE

	Total	Hommes	Femmes
65 à 74 ans	9 135	4 280	4 855
75 à 84 ans	4 345	1 835	2 510
85 à 94 ans	1 800	595	1 205
95 et plus	185	40	145
Total des 65 ans et plus	15 465	6 750	8 715

Source : Statistique Canada, recensement 2016

POPULATION PROJÉTÉE PAR GROUPES D'ÂGE

2016-2036 - DRUMMONDVILLE



LE TAUX D'INCAPACITÉ
AUGMENTE AVEC L'ÂGE,
PARTICULIÈREMENT À
PARTIR DE 50 ANS.

À DRUMMONDVILLE :

27 % des 65 ans et + } sont touchés par des incapacités modérées ou graves.
62 % des 85 ans et + }

Les principales incapacités chez les 65 ans et plus sont, en ordre décroissant : agilité, mobilité, audition, mémoire et vision.

(Source : l'EQLAV 2010-2011)

CONSULTATION PUBLIQUE

Étape incontournable de la démarche MADA, les personnes âgées et ont été invitées à participer aux consultations qui ont été mises en place à l'automne 2020 et à l'hiver 2021. Cette consultation citoyenne est très importante puisqu'elle permet l'analyse des besoins basés sur le point de vue des aînés.

Pour y arriver, trois types de consultations ont été proposées afin de rejoindre un maximum d'aînés tout en tenant compte des contraintes liées à pandémie de COVID-19. Grâce à une variété de modes d'expression, un grand total de 133 aînés ont été rejoints.

En septembre 2020, un groupe de discussion réunissant 11 personnes âgées a été mis sur pied afin d'identifier les impacts de la

pandémie et des mesures sanitaires sur les aînés drummondvillois. Cette rencontre a permis de tenir compte de la réalité vécue par ce groupe de la population et d'adapter les actions de la Ville et des organismes de première ligne dans le déploiement des mesures d'urgence.

Par la suite, puisque les règles de la santé publique ne permettaient plus de réunir les aînés en groupes, un questionnaire a été mis en route. Ce dernier a été rendu disponible en ligne tout comme en version papier, et 86 aînés y ont répondu.

Finalement, dans un souci de rejoindre des aînés représentatifs de l'ensemble de ce groupe (âge, sexe, lieu et type de résidence, niveau d'autonomie, etc.), 36 entrevues téléphoniques individuelles ont été réalisées sur rendez-vous.

Pour chaque type de consultation, les aînés se sont exprimés sur les neuf champs d'action prévus dans la démarche MADA. Leur expression a été au cœur des travaux des membres du comité de pilotage.

Parallèlement, ces données ont été complétées par un portrait statistique des aînés drummondvillois ainsi que par un recensement des ressources et services du milieu pour les aînés.



DÉFINITIONS DES ÂÎNÉS

Personne âgée, âge d'or, retraité, 3e âge, grand-mère et grand-père sont autant de termes utilisés pour tenter d'identifier et de regrouper les aînés sous un même chapeau. Cependant, il suffit de poser la question aux aînés eux-mêmes pour comprendre qu'ils sont animés par une grande diversité d'expériences de vie, de savoirs et de besoins. Si l'âge en soi guide certaines définitions à des fins administratives (ex. : tarification), nous constatons qu'il s'agit davantage d'un ensemble d'étapes marquées par des changements en ce qui concerne leur santé, leurs relations au travail (la retraite), leurs rôles familiaux

(grands-parents, proches aidants) et leur implication sociale. Les personnes âgées ont une grande variété de compétences et de connaissances à partager, de même que du temps à consacrer à leur collectivité dans divers domaines. Nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour constater que les personnes âgées ne vieillissent pas tous dans les mêmes conditions. Plusieurs resteront autonomes et actifs plus longtemps au sein de la communauté, de leur réseau social et de leur famille, alors que d'autres auront besoin d'être accompagnés et soutenus pour traverser la vieillesse moins seuls et dans la dignité.

ORIENTATIONS

- Valoriser la participation des personnes âgées aux activités et favoriser l'inclusion sociale.
- Faciliter l'accès à l'information pour les personnes âgées.
- Assurer l'arrimage des politiques municipales et offrir des infrastructures et des services municipaux adaptés dans le but de créer des milieux de vie sains, sécuritaires et accueillants pour les personnes âgées.
- Reconnaître et tenir compte de la diversité des personnes âgées, tout comme de leurs besoins.
- Travailler en concertation, de façon globale et intégrée, en collaboration avec les acteurs du milieu œuvrant auprès des personnes âgées.
- Développer un environnement favorable au développement de projets ayant un impact sur la qualité de vie des personnes âgées, en collaboration avec les acteurs économiques, institutionnels et communautaires.



CHAMP D'ACTION DE LA POLITIQUE

Viellir en demeurant actif, c'est non seulement l'adoption d'un mode de vie actif : c'est aussi favoriser l'émergence d'environnements qui incitent à l'inclusion sociale des aînés. Pour ce faire, la démarche MADA intervient dans neuf champs d'intervention, et ce, dans le respect de ses compétences, tout en s'appuyant sur les organismes du milieu œuvrant auprès des aînés.

1. Habitat et milieu de vie

2. Transport et mobilité

3. Espaces extérieurs et bâtiments

4. Participation sociale

5. Respect et inclusion sociale

6. Loisirs

7. Communication et information

8. Santé et services sociaux

9. Sécurité

REDDITION DE COMPTE ET MÉCANISMES DE SUIVI

La Ville s'engage à assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre du plan d'action MADA. Ainsi, le maire nomme une ou un élu répondant de la question des aînés qui préside les travaux du comité de suivi. Cette personne fait rapport régulièrement au conseil municipal de l'avancement des travaux. Enfin, elle s'assure que les différents projets de la Ville soient évalués de façon transversale afin que les besoins des aînés soient pris en considération.

De plus, la Ville confie à un membre de son équipe administrative la coordination et le suivi de la mise en œuvre du plan d'action MADA. Cette personne joue un rôle pivot, notamment pour optimiser la réalisation des actions prévues ainsi que pour encourager la mobilisation des acteurs clés en faveur des aînés.

REMERCIEMENTS

À titre de déléguée aux aînés et présidente du comité de pilotage MADA, c'est avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme que je vous présente cette mise à jour de la Politique municipale des aînés de la Ville de Drummondville.

La mise à jour de cette politique est pour moi une démarche qui se voulait participative et bidirectionnelle. Écouter, comprendre et contribuer : voilà ce que je considère être les bases d'une société inclusive. Cette démarche vise, en effet, la mise en place de conditions favorables à l'amélioration des conditions de vie et à la participation des citoyennes et des citoyens à la vie de la communauté. Ainsi, les besoins des personnes aînées sont pris en compte de façon transversale dans nos réflexions afin d'en faire des projets qui soient structurants et porteurs. L'aboutissement des nombreuses démarches entamées depuis maintenant plusieurs mois

nous amène aujourd'hui à l'obtention d'un outil de travail essentiel, adapté aux réalités d'aujourd'hui et aux défis de demain.

En terminant, j'aimerais remercier les membres du comité de pilotage pour leur contribution exceptionnelle, soit le partage de leurs expériences et de leur compétence au service de la qualité de vie des personnes aînées de chez nous. Merci également aux aînés ayant participé aux différentes consultations et sondages. Vos partages ont nourri nos réflexions et ont permis de rendre encore plus concrète cette politique. Je ne peux passer sous silence le travail exceptionnel des différentes instances municipales ; merci pour votre écoute et votre collaboration. Finalement, la Ville de Drummondville remercie le ministère de la Santé et des services sociaux pour sa contribution financière à la réalisation de la mise à jour de cette politique.

Cathy Bernier

Conseillère municipale - District no 12

Déléguée aux aînés et présidente du comité de pilotage



**Municipalité
amie des aînés**

En partenariat avec :

Québec  



Ville de Drummondville
415, rue Lindsay, C. P. 398, Drummondville (Québec) J2B 6W3
accueil@drummondville.ca

drummondville.ca


DRUMMONDVILLE
Capitale du développement